



CANNABIS SANS FRONTIÈRES
(ALTERNATIVE ÉCOLOGIQUE)
MOUVEMENT POUR LES LIBERTÉS

Vendredi 21 janvier 2011

VOEUX 2011 (SUITE DE LA PARTIE 1, à lire ici) :

Plaidoyer en faveur de petites solutions simples pour de grands défis complexes.

A l'heure des luttes contre les effets du réchauffement climatique, de Rio à Kyoto, de Copenhague à Cancun, de ces rassemblements planétaires dont il ne ressort que des consensus minima, ne serait-il pas préférable de, modestement, au lieu de piller les ressources des pays émergents, se retourner vers les cultures ancestrales, comme celle du chanvre (cannabis sativa L), plante mythique dont les nombreux usages représentent une alternative crédible dans le cadre d'un développement véritablement durable ?

A l'heure de scandales sanitaires qui s'accumulent, pour le plus grand bien des laboratoires pharmaceutiques et de leurs actionnaires thuriféraires du techno-scientisme, n'est-il pas venu le moment de refuser le tout-chimique, celui de revendiquer l'usage de médicaments adoptées depuis longtemps (à base de cannabis sativa L, mais aussi feuille de coca par exemple), sans oublier le rôle prépondérant du papaver somniferum pour épargner les douleurs¹, soulageant avec succès et sans trop de retombées nocives, et permettant de mieux vivre avec ses dégradations physiques² ?

A l'heure d'une crise économique globale, avec des places financières menacées par des bulles de capitaux dont une bonne partie est issue du blanchiment de l'argent des trafics illicites, n'est-il pas grand temps de faire l'effort de réguler les marchés autrement que par l'utilisation de profits officiellement taxés de criminels, temps de « moraliser » le capitalisme ?

A l'heure des restrictions budgétaires tous azimuts, n'est-il pas opportun de repositionner les crédits affectés à la pure et dure répression pénale anti-drogue, dont les effets sont nuls et destructeurs, pour renforcer une information réaliste, une prévention sanitaire sérieuse, tout en permettant éventuellement à l'état de percevoir les recettes fiscales générées, si certaines parties de ce marché immense était légalisées ?

1 Avec les nouvelles pandémies, Alzheimer, Parkinson, SEP, HIV-Sida, stress, comment justifier les entraves à la recherche sur les applications thérapeutiques ainsi que les restrictions d'accès au cannabis, la feuille de coca ou le pavot à opium ?

2 Prosaiquement reconnaître à chacun le droit, d'user de son corps comme bon lui semble, de ne pas être transformé en cobaye gavé de pilules par les industries du complexe pétro-chimique !

A l'heure d'un divorce entre les puissances gouvernantes et leurs administrés, n'est-il pas urgent de faire table rase de cette politique inepte et d'abroger ces lois théoriques³, qui punissent plus « la France d'en bas », comme les nombreuses dispositions de la LOPPSI2 bientôt adoptée au Parlement ?

Rendez-vous en 2012.

Qui défendra ces propositions antiprohibitionnistes ? Qui osera dire que la loi du 31 décembre 1970 doit être abrogée ? Qui démontrera que la dépénalisation de l'usage et une régulation innovante et audacieuse du marché du cannabis et autres substances psychotropes est et serait bénéfique pour la société entière ?

Alors pendant que chacun cherche sa tête⁴, celle qui saura rassurer, charmer, à Cannabissansfrontières, nous serons d'une extrême vigilance, afin de trouver une tête pleine de lucidité et de courage pour reconnaître l'échec des mandatures et politiques gouvernementales précédentes sur les sujets qui motivent notre engagement antiprohibitionniste. Plantons le décor, semons les graines de la paix en matière de drogues.

Et nous lançons un appel pour les élections législatives, afin de pouvoir porter à l'Assemblée nationale des représentants s'engageant sur nos revendications⁵, permettant enfin que le sujet soit mis en véritable discussion, pas seulement perdu dans les dédales de commissions, pour qu'une nouvelle politique gouvernementale pragmatique, juste et efficace soit définie, et qu'on puisse passer à d'autres combats !

En 2011, le collectif Cannabissansfrontières ose un vœu : qu'onze bouge de la tête aux pieds !

- 3 Depuis le 31 décembre 1970, de nombreuses lois se sont empilées ... Toutes pour renforcer une politique qui accumule les échecs. Des lois oppressives, injustement appliquées, des lois anti-pauvres, des lois anti-immigrés, des lois anti-jeunes, des lois indignes du pays des Droits de l'Homme et du citoyen.
- 4 Pour donner l'illusion du rassemblement le plus large, avec des primaires ou sans.
- 5 Au minimum, voter la proposition de loi pour abroger celle sur les stupéfiants.

POSTE : c/o Lady Long Solo 38, rue Keller 75011 PARIS M° Voltaire(L9) Bastille (L1, L5)

CONTACT : <contact@cannabissansfrontieres.org> ; <http://cannabissansfrontieres.org>